

Chers-chères collègues
Mesdames, Messieurs

Lors de la session d'hiver à venir, nous traiterons les dernières divergences relatives au message sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI). Il s'agira surtout de déterminer si des fonds supplémentaires doivent être alloués à la formation professionnelle. Vous avez doté le message FRI 2021-2024 des moyens nécessaires. Nous l'avons fait en sachant que l'actuelle pandémie de coronavirus continuera de nous occuper et de nous mettre à l'épreuve très longtemps encore. Dans ce contexte, n'oublions pas qu'il appartient aux responsables politiques de veiller à ce que, pour endiguer cette pandémie notamment, la recherche et les projets pertinents, si essentiels, ne soient pas entravés, mais au contraire encouragés. Cela va de pair avec mon appel pour que les mesures « coronavirus » ne puissent pas être conçues pour entraver l'innovation. En ces temps difficiles, nous ne saurions trop insister sur l'importance de la recherche et de l'innovation. Merci pour votre engagement !

Je vous invite très cordialement à devenir membres de notre GP FRI. Saisissez cette occasion de vous tenir régulièrement informés, lors des sessions, sur des sujets d'actualité touchant la formation et l'innovation.

Le jeudi 18 mars 2021, nous donnerons la parole à des chercheurs qui se sont fait un nom, lors de la présente crise sanitaire, par leur engagement et leur travail extraordinaires en tant qu'épidémiologistes, virologues et spécialistes des données.

Nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer et nous entretenir avec vous à cette occasion. Merci de vous annoncer déjà aujourd'hui par e-mail à info@pgbfi.ch.

Votre Damian Müller, Conseiller aux Etats
Président du GP FRI

Dossiers pertinents de la session d'hiver 2020

19.065 Loi sur les EPF: oui à plus de sécurité juridique – non à moins d'indépendance

CN, 10 décembre 2020 / CE, 14 décembre 2020

Les modifications de la loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales (EPF) que propose le Conseil fédéral ont pour objectif de renforcer la sécurité juridique des institutions du domaine des EPF et le gouvernement d'entreprise. Elles n'auront pas seulement pour effet de renforcer le rôle et l'influence du Conseil des EPF, mais aussi de l'étendre. Les ajustements prévus créent aussi une base légale pour les domaines d'activité du domaine des EPF, tels que la vente d'énergie électrique excédentaire produite ou achetée, le service de sécurité et la vidéosurveillance, ainsi que l'âge de la retraite des professeurs. Il est important de préciser comment le Conseil national a procédé : dans l'exercice de sa surveillance des deux EPF et des instituts de recherche, le Conseil des EPF doit toujours *consulter* ceux-ci avant de formuler des recommandations ou, le cas échéant, de leur donner des mandats. En outre, la proposition selon laquelle les deux EPF et les institutions de recherche n'auraient pas droit de faire appel des décisions du Conseil des EPF doit être *biffée*. C'est tout à fait conforme à nos vues. La CSEC-N a également confirmé ces décisions à juste titre lors de sa séance du 16 octobre.

20.028 Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation

Message FRI pour les années 2021 à 2024. Divergences

CN, 10 décembre 2020 / CE, 14 décembre 2020

Le Conseil national a largement confirmé les décisions préliminaires du Conseil des États. Il s'est abstenu - certainement aussi en raison de la pandémie COVID-19 - de chercher à faire des économies dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. C'est un excellent choix. Lors de la session d'hiver, des divergences restent à liquider au chapitre de la formation professionnelle. Les fonds correspondants doivent être augmentés. Compte tenu des défis futurs et de la pénurie croissante de travailleurs qualifiés en Suisse, il est juste de consacrer davantage d'argent à la formation professionnelle, à l'instar de ce qui est prévu pour la formation continue :

Par 15 voix contre 10, la Commission CSEC-N propose une augmentation de 20,4 millions à 254,6 millions de francs du crédit d'engagement dans le domaine de la formation professionnelle (arrêté fédéral 1). Il s'agit de fournir des incitations en vue d'encourager et de compléter l'investissement privé dans ce type de formation. *L'impulsion doit être saluée : à l'avenir, de gros investissements privés seront nécessaires pour répondre aux exigences de la formation professionnelle et de l'apprentissage tout au long de la vie dans une société en mutation. L'État, en effet, ne peut pas accomplir cette tâche tout seul.*

Par rapport à la période 2017 - 2020, le Conseil fédéral propose pour l'ensemble du domaine FRI environ 28 milliards de francs pour les années 2021 - 2024, soit environ 2 milliards de plus. Cela correspondrait à une croissance annuelle des moyens financiers de 2,2 %, bien inférieure cependant aux 2,5 % qui avaient été avancés dans l'évaluation préliminaire.

20.052 Paquet Horizon 2021 – 2027. Mandat de négociation

CN, 16 décembre 2020

Les deux commissions ad hoc (CSEC) ont convenu de la nécessité d'assurer le financement du paquet Horizon 2021 - 2027 et d'attribuer au Conseil fédéral le mandat de négociation correspondant. Cela permettra à la Suisse de participer de nouveau aux programmes de l'Union européenne touchant la recherche et l'innovation. Pour notre pays, cela inclut la participation au programme de mobilité Erasmus+. Jusqu'à la signature d'un accord, le Conseil fédéral devrait tenir les organes parlementaires informés de l'évolution des négociations avec l'UE.

Séance de session du GP FRI en mars 2021

Agenda de la réunion de session du jeudi 18 mars 2021

**« La recherche sur le COVID-19 est un marathon :
des scientifiques parlent résultats, succès et défis »**

Jeudi 18 mars 2021, dès 12h30 (lunch) jusqu'à 14h30

Hotel Bellevue Palace Berne

Début de la rencontre : 13h15

Programme

Dès 12h30	Apéritif et repas
13h15	Salutation et introduction par le Conseiller aux Etats Damian Müller , Président du Groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation GP FRI « COVID-19: le rôle de la formation, de la recherche et de l'innovation »
13h30	Exposés de chercheurs « La recherche sur le COVID-19 est un marathon : des scientifiques parlent résultats, succès et défis »
14h00	Questions et discussion - réseautage
14h30	Clôture

Je suis impatient de pouvoir vous saluer tous à notre réunion de session. Nous accueillerons avec plaisir votre inscription déjà aujourd'hui à l'adresse suivante : info@pgbfi.ch

Le GP FRI s'engage en faveur d'un pôle suisse de la recherche attrayant, offrant des postes intéressants pour le personnel qualifié autochtone et étranger et continuant de jouer un rôle de moteur de l'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront demain comme hier porter des fruits pour le bien de tous.

Votre Damian Müller, Conseiller aux Etats
Président du GP FRI

Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI

Nordstrasse 15, Case postale, CH-8021 Zurich

T. +41 44 368 17 11

info@pgbfi.ch

www.pgbfi.ch